

## ma solution

Par **bour1**, le **30/04/2007** à **17:44**

salut, j'avais fais une demande de mutation a mon patron pour une raison perso, mais plus le temps passe (2 mois), plus j'ai l'impression que ca ne se fera jamais **evil**, donc je pense opté pour la démission **oops**, je voulais savoir ce que mon travail devait me fournir comme document pour que tous ce déroule sans accros, comment etre sur que mes conjés que je ne prendrais pas, car posé après le date de démission me seront payée, peuvent-il me grugé quelque part, je vous demande ca car il sont très très mescin ... merci **wink**.

Par **Stéphanie\_C**, le **01/05/2007** à **03:32**

Il serait judicieux d'upper le sujet d'origine : [http://www.juristudiant.com/forum/viewt ... ght=#38627](http://www.juristudiant.com/forum/viewt...ght=#38627)

Merci d'aller poster à la suite afin que je puisse effacer ce sujet, et pour que cela soit plus logique pour tous (sinon je déplacerai par citation).